

du 12 OCTOBRE 1993

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N° 93-479/MFPRA/DGFP/DGCA
portant promotion au titre
de l'année 1990 de Monsieur EMEX
(Edouard Laurent), Ingénieur Prin-
cipal des cadres de la catégorie
A hiérarchie I des Services Tech-
niques (Mines).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS:

Vu la Constitution du 15 Mars 1992;
Vu la Loi 021/89 du 14 Novembre 1989 portant
refonte du statut général de la Fonction Publique;
Vu le Décret n°60/90 du 03 Mars 1960 fixant le
statut commun des cadres de la catégorie A des
des Services Techniques;
Vu le Décret n°62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires;
Vu le Décret n°65-170/FP du 25 Juin 1965 règle-
mentant l'avancement des fonctionnaires;
Vu le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974
abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret
n°62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires;
Vu le Décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant
le circuit d'approbation des actes relatifs aux
intégrations, avancements et révisions des situations
administratives des agents de l'Etat;
Vu le Décret n°90/726 du 14 Novembre 1990 portant
déblocage des effets financiers des avancements et des
révisions des situations administratives;
Vu le Décret n°93/315 du 23 Juin 1993 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
Vu le Décret n°93/318 du 24 Juin 1993 portant
~~nomination des Membres du Gouvernement;~~
Vu le Décret n°93/342 du 19 Juillet 1993 portant
organisation des intérim des Ministres;
Vu l'Arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires;
Vu le Décret n°93-478/MFPRA-DGFP/DGCA SAV du 12 OCTOBRE 1993
..... portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1990 de Monsieur Emex Edouard
Laurent, Ingénieur Principal des Cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services Techniques
(Mines);

D.G.B

D.G.C.F

DECRETE

~~SECRET~~

ARTICLE 1er : Monsieur ~~BIEX~~ ^{Prondre} Etienne Laurent/ Ingénieur Spécialisé de 7e échelon des cadres de la catégorie A, Niveau III des Services Techniques (Mines), en service à la Direction Régionale des Mines au Kouilou, est promu au titre de l'arrêté 1991 au 1er échelon, indice 1 520 pour compter du 1er ~~02-93~~ au Grade d'Ingénieur en Chef des cadres de la catégorie A, Niveau I des Services Techniques (Mines).

ARTICLE 2 : Le Présent décret qui a pris effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera enregistré, publié au J.O.R.G. et communiqué partout où besoin sera.

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Brazzaville, le 12 OCTOBRE 1993.

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Réformes
Administratives


Jean Prosper KOTO


Général Jacques Joachim YEOMBY OPANGO...

ALPHABETIQUES :

J.O.R.G. 2
DNER/DGTA 4
DCE/DCON 5
DCE/DAT 4
SGU/SGC 3
E TERRES 2
DOSSIER 2